

Ecole primaire Paul Valéry  
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
Lundi 27 février 2017

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h sous la présidence de M<sup>me</sup> Peretti, Directrice d'école.

**Etaient présents :**

Directrice : M<sup>me</sup> Peretti

Enseignants : M<sup>mes</sup> Pallier, David, Perez, Peyrot, Ledrin, Chêné, Leitus, Le Clerre, Arias, Carré, Lizard et M. Demaret, Chassang, Pitoun, Rozé, Bonmartin

Représentante de la Mairie : M<sup>me</sup> François

Représentants de parents d'élèves :

• APIE : M<sup>mes</sup> Garnier, Darriet, Ammour, Batiot, Crochet, Lelouche, Guillemot, Lacquehay et M. Desportes De La Fosse, Randoing

• PEEP : M<sup>mes</sup> Squivée, Holleville, De Almeida et M. Cousaert

**Etaient absents et excusés :**

Enseignantes : M<sup>mes</sup> Cazin et Mandine

RASED : M<sup>me</sup> Somme

PEEP : M<sup>me</sup> Malonga

D.D.E.N : M. Naszalyi

Le Conseil débute par la présentation de l'enseignante UPEAA, M<sup>me</sup> Albane Lizard. Elle s'occupe des enfants allophones et des enfants du voyage. Ils sont au nombre de dix à l'école Paul Valéry. Ils sortent de leur classe de référence en fonction de leur niveau scolaire.

1) Education à la citoyenneté

Résultats des élections de délégués de classe

CP A (Lise Peyrot) : Mohamed-Ali MAZARI ; Sarah OUEDRAOGO	CP B (Sonia Ledrin) : Angèle DESPORTES DE LA FOSSE ; Inès AKOUM
CP / CE1 (Sylvie Chêné) : Gauthier MEYNIEL ; Inès BERTRAND	CE1 (Guillaume Demaret) : Lorine CALDEIRA ; Catarina GOMES CARVALHO
CE1 / CE2 (Jean-Bernard Charpenel) : Jenny OUCH ; Gabin BRIAND	CE2 A (Karine Leitus) : Mathéo GUYHOT ; Dylan AMROUS
CE2 B (Jean-Charles Pitoun) : Eléa ROSSI ; Chen-Kai YANG	CE2 / CM2 (Philippe Rozé) : Manon DECALONNE ; Morgane BOUSSEMART
CM1 A (Patrick Bonmartin) : Célia MILLIAT ; Helley LOBRY	CM1 B (Anne-Marie Le Clerre) : Rafaël THYS ; Keivan AZADEH
CM2 A (Soraya Arias) : Célia PIMENTA ; Robin GUILLEMOT	CM2 B (Nadège Carré) : Rosalie DRUESNES ; Sonia LABDOUN

Les élections se sont déroulées lundi 16 janvier 2017 avec le matériel de vote prêté par la mairie. Dans chaque classe, deux délégués ont été élus. Dans chaque classe, il y avait beaucoup de candidats. Les élèves étaient motivés pour les élections. Afin d'aider les plus jeunes délégués, un système de tutorat a été mis en place.

- Les élèves de CM2 B sont les tuteurs des élèves de CP A.
- Les élèves de CM2 A sont les tuteurs des élèves de CP B.
- Les élèves de CM1 A sont les tuteurs des élèves de CP / CE1.
- Les élèves de CM2 dans la classe de M. Rozé sont les tuteurs des élèves de CE1.

Une première réunion a eu lieu jeudi 2 février 2017. Lors de cette rencontre, les délégués se sont présentés. M<sup>me</sup> Peyrot et M<sup>me</sup> Peretti étaient présentes. Tous ensemble, ils ont expliqué le rôle et la mission du délégué d'où l'importance de préparer les réunions avant dans les classes. Ils sont les représentants de leur classe et présentent les idées et projets proposés lors de la préparation. En début de réunion, un délégué est désigné pour présider la séance. Les délégués interviennent comme ils le souhaitent en demandant la parole au président de séance.

Les délégués ont pris leur rôle très au sérieux. Ils ont exposé les différents projets et actions qu'ils souhaitent réaliser.

### **Projets et actions proposés par les délégués :**

Organiser des grands jeux dans l'école ; organiser un concert ; organiser une journée spéciale sortie où tous les élèves de l'école sortent ; organiser une journée jeux de société ; organiser des journées sportives ; organiser une journée écologique ; organiser un goûter avec tous les enfants de l'école ; prévoir une fête d'école ; faire des expériences scientifiques ; organiser la fête d'Halloween ; organiser des expositions ; prévoir des sorties sportives (escalade, accrobranches...) ; établir un règlement pour le respect des sanitaires et l'afficher dans les toilettes ; embellir la cour avec des plantations de fleurs ; planter des graines dans le potager ; donner de la nourriture aux animaux pendant l'hiver ; prévoir le nettoyage de la cour plusieurs fois dans l'année ; prévoir des activités sous le petit préau mais quand ? (à définir) ; prévoir des avertissements de comportement et de travail ; avoir des craies pour dessiner dans la cour... Après la réunion, les délégués ont fait le compte rendu aux élèves de leur classe. Les élèves de CP et CE1 étaient aidés de leurs tuteurs.

Une première action a été votée lors de cette réunion : organisation d'un carnaval à l'école élémentaire mardi 28 février 2017, jour de mardi-gras.

### 2) Projet d'école 2016 / 2019

#### **Formulation du besoin des élèves :**

Favoriser l'écoute et la prise de parole en tenant compte de son auditoire. Développer la compréhension et adaptation d'un comportement de lecteur autonome. Développer la production d'écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture.

Apprendre à vivre ensemble et à coopérer.

**Objectif spécifique pour l'action annuelle 2016 / 2017 :** Améliorer le langage oral et écrit. Améliorer les principes pour vivre avec les autres.

#### **Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) :**

##### Cycle 1 :

Chorale d'école : chants traditionnels.

Projet autour de l'écoute du monde sonore dans sa diversité (travail sur les paramètres du son) et créations musicales avec prestation d'une intervenante musique.

Arts du goût avec l'intervention d'une diététicienne.

##### Cycle 2 :

Découverte des arts du cirque avec intervenants ; création d'un spectacle de cirque ; sortie au cirque.

Réalisation de maquettes.

Arts du goût avec l'intervention d'une diététicienne.

Projet théâtre : séances d'activités théâtrales avec intervenants ; création théâtrale ; sortie au théâtre.

Musique : chorale de classes ; sortie à la Cité de la Musique avec atelier de découverte d'instruments et écoute musicale.

Photographie : intervention d'un photographe pour réaliser des expressions du visage et des sentiments.

##### Cycle 3 :

Architecture et patrimoine : La Renaissance (visite et étude du château de Chambord) ; étude de l'architecture d'une ville fortifiée (Provins).

Réalisation de maquettes.

Arts du goût avec l'intervention d'une diététicienne.

Ateliers littéraires et de création poétique.

Musique : écoute musicale en lien avec la littérature ; analyse d'œuvres musicales.

Projet théâtre : séances d'activités théâtrales avec intervenants ; création théâtrale ; sortie au théâtre.

Arts plastiques : réalisation d'œuvres en utilisant des techniques et des matériaux variés ; visite d'un musée contemporain « Mac Val ».

Environnement / EDD : intervention CORIF sur le thème de la biodiversité ; création d'un espace nature dans la cour de l'école ; intervention SIREDOM sur le thème du tri des déchets ; visite de l'Exploradome.

### 3) Fête de l'école

La fête de l'école élémentaire aura lieu samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017. La fête de l'école maternelle se déroulera le samedi 17 juin 2017.

Fête des classes de la maternelle : chant ou/et danse (à définir) dans la cour ou/et exposition photos et buffet fourni par les familles En cas de pluie, la prestation dans la cour sera annulée.

Fête des classes de l'élémentaire : stands de jeux (chamboule tout, parcours à la cuiller, maquillage, tir au but, pêche à la ligne, fléchettes, course de trottinettes, course de ballons sauteurs, fil électrique...) + stand pâtisserie avec gâteaux fournis par les familles + buvette.

#### **Comité d'organisation :**

Enseignants : M<sup>mes</sup> Peyrot, Ledrin, Arias, Peretti et M. Bonmartin et Rozé

Parents : M<sup>mes</sup> Lelouche, Squivée, Lacquehay, Guillemot et M. Desportes de la Fosse

Première réunion d'organisation : vendredi 24 mars 2017 à 18h, en petit comité pour décider de l'organisation générale de la fête.

#### 4) Livret Scolaire Unique (LSU)

En ce qui concerne les parents séparés : Chaque parent, en cas d'adresse différente, a un exemplaire identique du livret. Chacun signe son exemplaire et les deux documents sont conservés à l'école.

#### 5) Intervention de la psychologue scolaire, M<sup>me</sup> Somme

M<sup>me</sup> Somme s'est installée à l'école Paul Valéry en septembre 2016. Même si son bureau est situé à l'école Paul Valéry, elle intervient sur plusieurs communes et donc sur plusieurs écoles. Le fonctionnement n'est pas encore tout à fait rôdé. De nombreux élèves ont été signalés par les enseignants de toutes les écoles et les cas les plus urgents ont été traités en priorité. Durant le 1<sup>er</sup> trimestre, elle a aussi géré tous les dossiers d'orientation.

#### 6) Protection et sécurité des élèves dans le cadre scolaire :

- Panneaux installés en maternelle. Enseignantes satisfaites, fonctionnement périscolaire sans problème. Détail : petite porte claque, il faut un système pour la maintenir ouverte.
- Les toilettes : dégradation de la part des enfants. Projet des délégués : projet d'auto responsabilisation du maintien de la propreté des toilettes par l'élaboration d'un règlement affiché dans les différents lieux.

Rappel : les toilettes sont nettoyées deux fois par jour.

Problème de papier toilette à l'étage : les dévidoirs ne sont pas adaptés ; les élèves ont du mal à attraper le papier toilette. Les personnes de ménage se plaignent à la directrice de l'état des toilettes car il y a un non-respect de ces lieux (mauvaise utilisation du papier toilette).

#### 7) Divers :

- Question au sujet des nouveaux cycles : comment est articulée la relation CM2-6<sup>ème</sup> ? → Il y a eu des réunions pédagogiques entre les enseignants de CM2 et les professeurs de collège. Ce n'est pas facile à mettre en place, cela se fera petit à petit.
- Natation scolaire : Réponses négatives des piscines de Chilly-mazarin, Morsang-sur-Orge, Sainte Geneviève des bois, Longjumeau. Elles ne peuvent accueillir d'autres classes par manque de personnel ou de plages horaires disponibles. D'autres écoles, d'autres communes sont dans le même cas. Projet de reconstruction d'une piscine plus importante pour la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay pour accueillir tout le monde.
- Récupération des emails → bientôt un listing sera envoyé aux fédérations de parents d'élèves. Un email « gmail » sera créé pour communiquer avec les parents.
- Cross : Vendredi 31 mars 2017 matin. Classes accompagnées de parents (entreront seulement ceux inscrits). Les médailles seront données dans les écoles pour éviter un rassemblement trop important dans le parc. En raison du Plan Vigipirate Alerte Attentat, l'accès aux parc des Templiers sera fermé au public pendant la manifestation sportive.
- Effectif : En maternelle, certains enfants du secteur Paul Valéry sont inscrits à Camus (ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe, ce qui allègera les effectifs dans les autres classes des autres écoles. Ouverture non confirmée pour l'instant mais c'est une réelle possibilité).
- Dispositif ELCO → L'école ne dispose pas d'information concernant le lieu et les horaires pour ces enseignements des langues.

#### 8) Date du conseil d'école N°3 : Jeudi 15 juin 2017 à 18h

La séance est levée à 19h35.

Les secrétaires de séance,  
M. Desportes de la Fosse (APIE)  
M<sup>me</sup> Arias (enseignante)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,  
M<sup>me</sup> Peretti